CONSEIL mobilité EMPLOYEURS

SE DÉPLACER AUTREMENT



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL MOBILITÉS

en COVOIT Lignes

Webinaire Employeurs

Présentation du dispositif En Covoit' Lignes

16 octobre 2025

Suivez l'actu ! sytral.fr

SYTRAL MOBILITÉS

Déroulé

01

Présentation du dispositif En Covoit' Lignes

02

Employeurs, comment vous lancer concrètement dans le dispositif ?

03

Echange avec les participants



Animation du webinaire

Mathilde Remuaux
Cheffe de projet Covoiturage, P+R, Intermodalité, SYTRAL Mobilités



Cassandre Robineau
Chargée d'étude covoiturage



Nicolas Notin
Chef de projet Conseil Mobilité Employeurs, SYTRAL Mobilités



Elodie Marziac et Caroline Tordera
ECOV





CONSEIL mobilité EMPLOYEURS

SE DÉPLACER AUTREMENT

Temps 1 : Présentation du dispositif « En Covoit' Lignes »

SYTRAL MOBILITÉS

Qu’est-ce qu’une ligne de covoiturage ?

Une **ligne de covoiturage** fonctionne comme une **ligne de transport collectif**, avec des arrêts fixes, mais les **sièges libres** sont proposés par les **automobilistes en circulation**, en temps réel.



en COVOIT Lignes

Principe d'une ligne de covoiturage

Mettre en relation, en temps réel, des conducteurs qui proposent leurs sièges libres, avec des passagers qui se signalent aux arrêts de la ligne de covoiturage En Covoit' Lignes

L'objectif ?

- **Covoiturer sans réservation pour les trajets du quotidien**
- **Étendre les transports collectifs grâce à un service public partagé, porté et financé par les collectivités**
- **Favoriser le lien social et la solidarité**
- **Limiter les embouteillages**



Arrêts aménagés

Trajets sans réservation

Pas de contrainte de rendez-vous !



Application de mise en relation

(+ parcours SMS pour les usagers n'ayant pas de smartphone)

Gratuit pour les passagers

(ou à moindre coût)



Indemnisé pour les conducteurs

Pas de détours, pas de contrainte

Le réseau En Covoit' Lignes

4 lignes

en COVOIT Lignes Lane

reliant

Bourgoin-Jallieu → Lyon Mermoz

---

en COVOIT Lignes 2

reliant

Diémoz → Vénissieux Parilly

---

en COVOIT Lignes 3

reliant

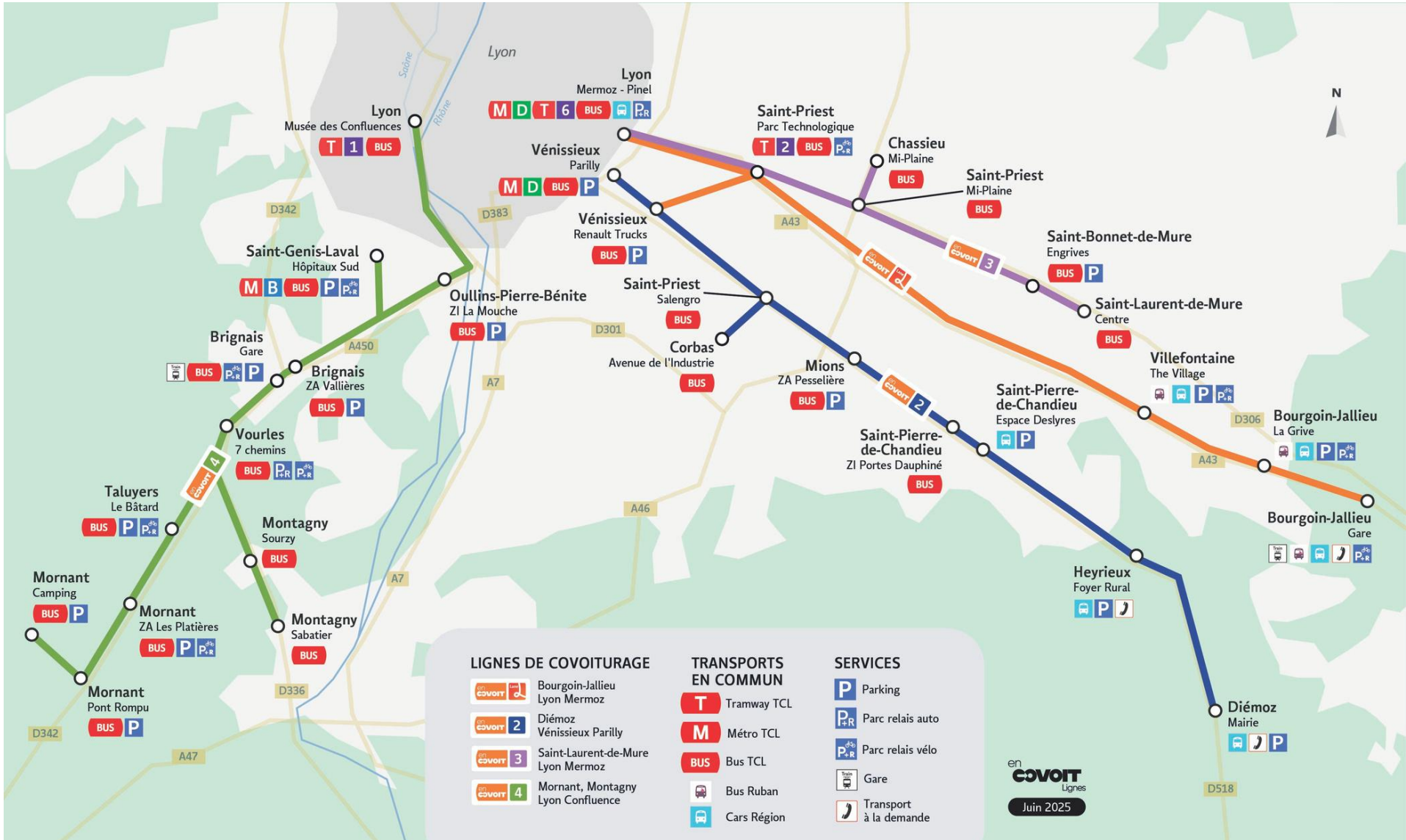
Saint-Laurent-de-Mure → Lyon Mermoz

---

en COVOIT Lignes 4

reliant

Mornant → Lyon Confluence



Le réseau En Covoit' Lignes

Horaires de la ligne

Ouverture

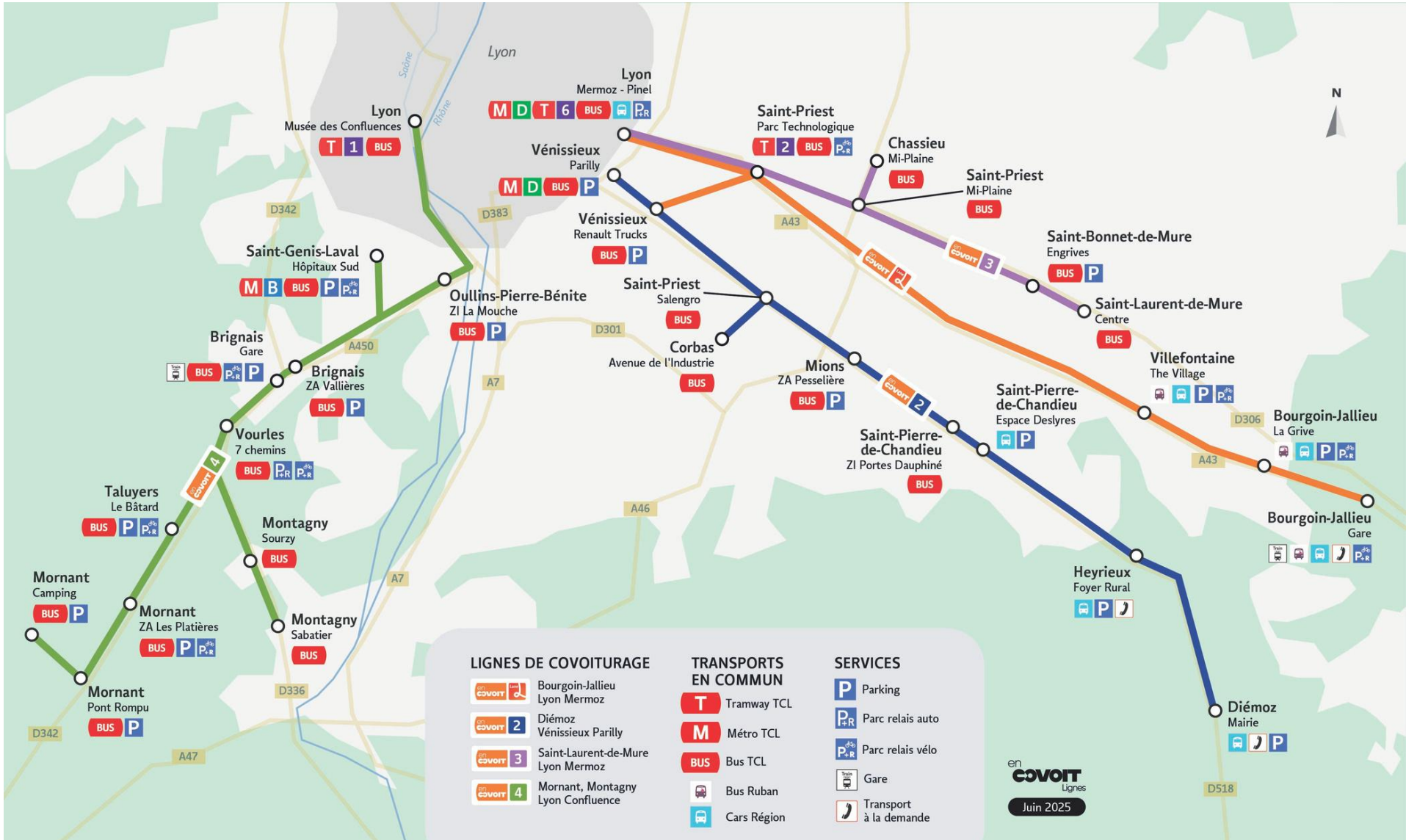
la semaine
6h - 20h
le week-end
9h-20h

Garantie départ assurée en heures de pointe

du lun. au ven.
6h30 - 9h et **16h-19h**

Trajets garantis en heures de pointes

Pas de conducteur ?
Pas de problème ! Assistance vous contacte pour vous proposer une autre solution en moins de 20 min (TC ou VTC)



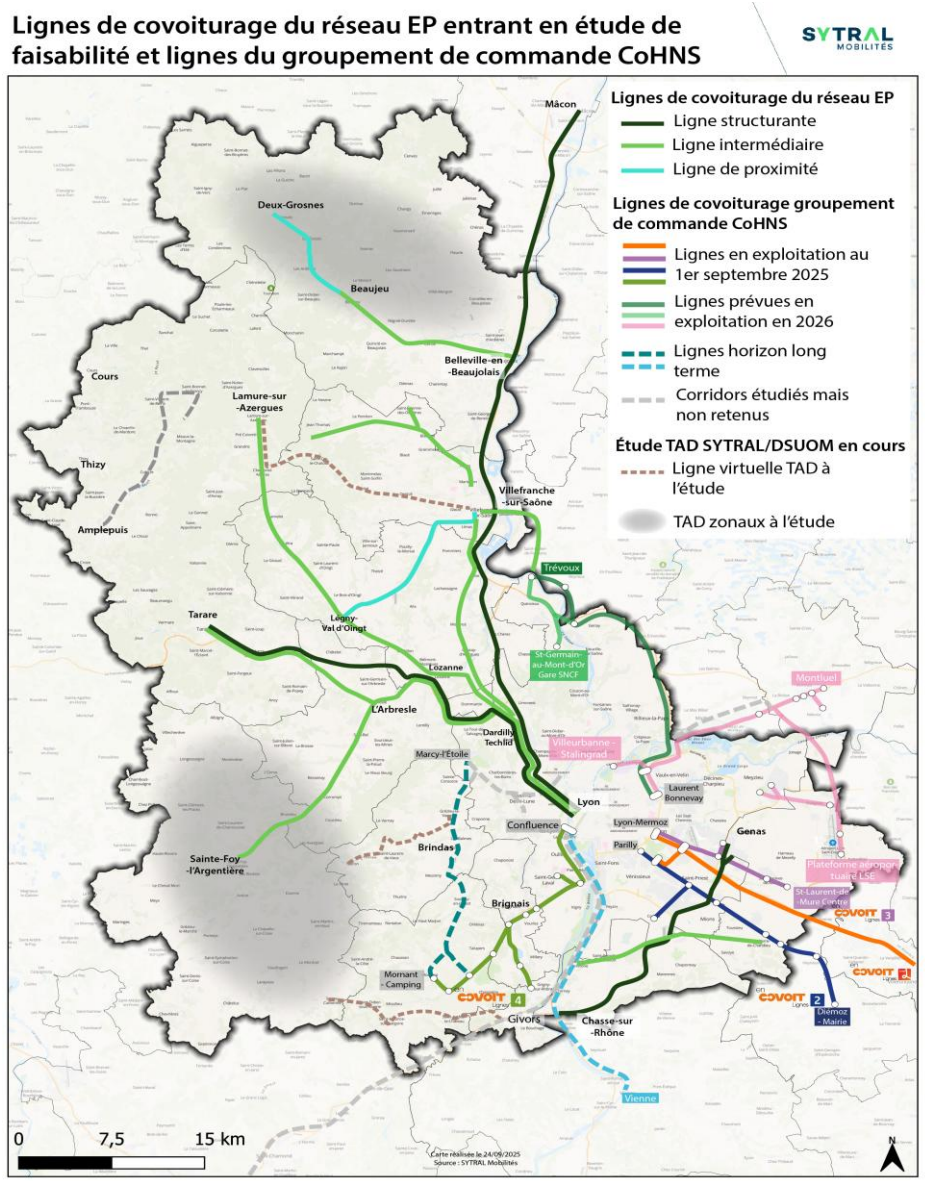
Les lignes de covoiturage … un réseau en construction

SYTRAL Mobilités pilote

- pour le compte des collectivités membres et partenaires
- les études, le déploiement et l'exploitation sur différentes temporalités
- Permettant de construire un réseau de lignes de covoiturage.

Les objectifs poursuivis :

- Complémentarité avec le réseau de transport en commun
- Desserte des territoires péri-urbains, des zones d'activités, connexion avec l'offre de transport capacitaire
- Hiérarchisation et structuration de l'offre de covoiturage en lien avec En Covoit' Rendez vous



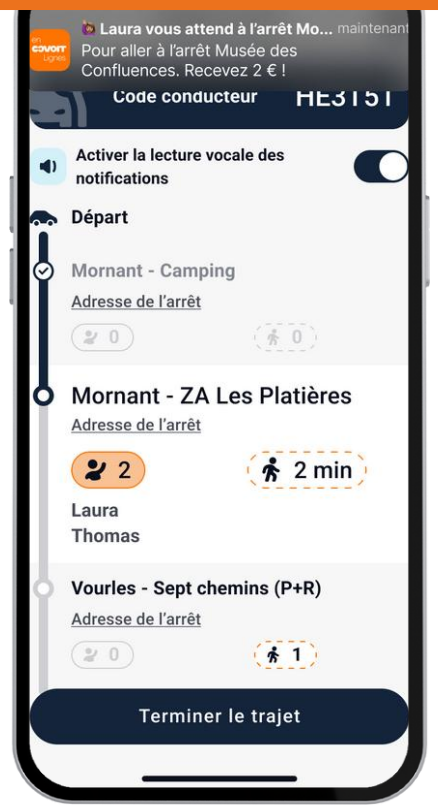
Comment fonctionne le service ?

Des arrêts de covoiturage



+

Une application



Un parcours SMS

Si aucun accès à l'app

Un service

Relation usagers

Comment fonctionne le service ?

Service en temps réel

CONDUCTEUR

Circule sur son trajet habituel

1. 
Avant de partir, je **lance l'appli , j'indique mon trajet et sélectionne les arrêts** par lesquels je vais passer

2. 
Je suis **notifié de la demande de passagers** via l'appli et le mobilier urbain.

3. 
Je récupère le passager à l'arrêt.

Sur l'ensemble du réseau,
les conducteurs sont **indemnisés** via l'application.

PASSAGER

Sans réservation

1. 
Je renseigne mon trajet sur l'application En Covoit' Lignes ou par sms jusqu'à 30 min avant de partir ou directement à l'arrêt.

2. 
Je **me rends à l'arrêt** le plus proche.

Temps d'attente moyen < 5min

3. 
Un conducteur me récupère.

Pas de conducteurs ?
On déclenche la **garantie départ** !
(une solution alternative est proposée, sans frais supplémentaire)

Comment fonctionne le service ?

Conducteur

Passager

[Retrouvez les vidéos tutos ici]

Les avantages financiers

POUR LE CONDUCTEUR

2€
PAR PASSAGER TRANSPORTÉ

C'est l'indemnité versée aux conducteurs pour chaque passager récupéré - cumulable

\+

0€50
PAR TRAJET

C'est l'indemnité siège libre versée en + sur certains trajet - même sans passager - pour inciter à proposer des trajets aux passagers

POUR LE PASSAGER

SERVICE GRATUIT

0€ sur la ligne **En Covoit' Ligne Lane**

3 MOIS sur les autres lignes
les **3 premiers mois offerts**

2 TRAJETS dans le cadre d'un abonnement TCL :
2 trajets/jour inclus

tarif hors promotion et abonnement : **0€50 PAR TRAJET ≤ 20 KM PUIS 0,10€/KM**

A savoir :

Le covoiturage permet d'accéder au forfait mobilités durables :

les salariés des entreprises qui ont mis en place le dispositif peuvent toucher jusqu'à 600 € par an.

Zoom sur le collectif

Passer au covoiturage demande un vrai changement d'habitude !

Fédérer les usagers sur nos réseaux et lors de moments de vie "réelle" permet de **créer des liens entre usagers**, socle de notre service !



Les espaces d'échanges en ligne WhatsApp & Facebook

permettent de réunir les usagers du service pour échanger, partager des bonnes pratiques, infos et actualités.

Ainsi favoriser l'entraide, l'engagement et le sentiment d'appartenance à une communauté !



Les évènements

Ils peuvent avoir différents formats :

- Animations au sein d'une de leurs entreprises
- Afterwork avec les usagers
- Goûters aux arrêts (anniversaire, de la ligne, inauguration...)
- Invitation dans nos locaux

Ils en parlent mieux que nous

Des usagers de Lane





De nouveaux usagers d'En Covoit' Lignes

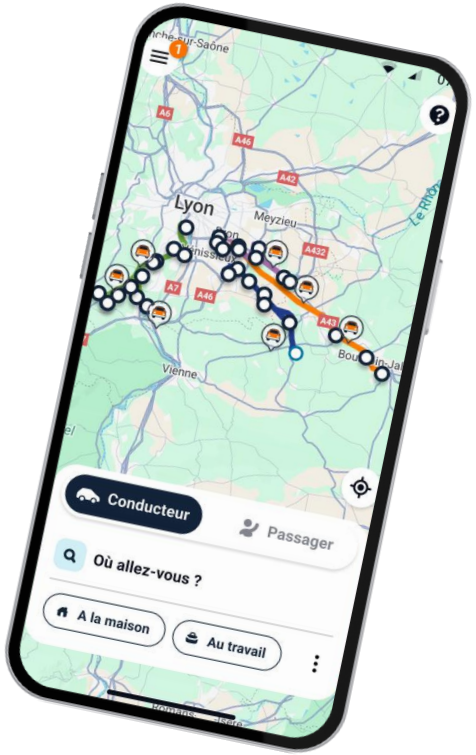
« Je voulais partager mon XP ce matin en tant que passager. A 7h20 je mets sur l'appli que je serai à l'arrêt dans 30min, aucun conducteur annonce, pas grave j'y vais quand même.
Arrive à l'arrêt de Taluyers, **j'attends moins de 5min avant d'avoir un conducteur** annoncé qui arrive (dans 12min). Cool !
Le conducteur est en chemin mais **l'assistance m'appel** pour me demander si tout va bien et si j'ai des questions et me parle de **la garantie départ** (ils me payent les TC ou m'envoie un taxi si il n'y a personne), encore génial, mais ce matin ce ne sera pas nécessaire.
Et la grande surprise**, une autre conductrice a vu le panneau comme quoi un passager attendait, s'est arrêté pour me récupérer**. J'avais encore l'assistance au téléphone, qui m'a guidé pour annuler le trajet du 1er conducteur qui était en route et partir avec la conductrice imprévue. Nous avons pu renseigner le trajet avec la conductrice imprévu en tout simplicité.

Je souhaite remercier le/la conducteur/conductrice qui m'avait accepté vers 8h ce matin pour aller à st Genis Laval mais aussi à m'excuser pour ne pas être parti avec cette personne (si vous êtes sur le groupe WhatsApp).
Et je tiens aussi à remercier la conductrice qui m'a pris a l'improviste grâce au panneau !
Et aussi à l'assistance pour son support et sa proactivité. Bravo »

Message du 8/10/25

Liens utiles

- Kit de communication et animation entreprise
- Formulaire de demande d'intervention (présentation du service, communication ou animation)
- Communautés Facebook et WhatsApp



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Plus d'info sur **En Covoit' Lignes**

En Covoit’ Rendez-vous : un service complémentaire

En Covoit’ Lignes	En Covoit’ Rendez-vous
Entre deux arrêts d’une ligne	Flexible
Heures d’ouverture	Horaires libres
Spontané / Temps réel	Recherche de binôme et Organisation à l’avance
Garantie de trajets en heure de pointe	Nécessite de trouver un binôme

2 services chacun ses usagers !





CONSEIL mobilité EMPLOYEURS

SE DÉPLACER AUTREMENT

Temps 2 : Employeurs, comment vous lancer concrètement dans le dispositif ?

SYTRAL MOBILITÉS

Par quoi je commence ?

1 Organiser sa communication interne et en faire parler !

- **Désigner un référent !**
- **Communication interne et mailing pour annoncer le lancement du service**
- **Privilégier des temps informels et conviviaux :** *Café covoit, échange sur la pause du midi, etc.*
- **Mettre à disposition de la documentation et des flyers**
- **Identifier et valoriser les premiers usagers** :

  témoignage, mentorat, etc.

2 Prévoir une animation dédiée !

- **Lancer un évènement dédié au sujet et fédérateur**
- **Lier cette animation à un moment « phare » au sein de votre entreprise**

  (Journée nationale de la qualité de l'air en octobre)

  Challenge Mobilité Région AURA juin,

  Semaine européenne de la mobilité en septembre,

Comment organiser une animation ? Avec quels appuis et sur quel format(s) ?

- Vous écrivez par e-mail aux deux contacts privilégiés (en fonction de vos territoires d'intervention) pour solliciter un temps de présentation ou l'organisation d'un atelier sur le covoiturage.

- Cette animation « covoiturage » peut revêtir plusieurs formats (de 1 à 2h) :

- *Présentation en plénière du dispositif aux salariés, avec questions/réponses.*
- *Ateliers en petits groupes / « speed-dating covoiturage ».*
- *Organisation de stands d'informations ou villages mobilités en lien avec d'autres mobilités durables (transports en communs, mobilités actives, etc.)*

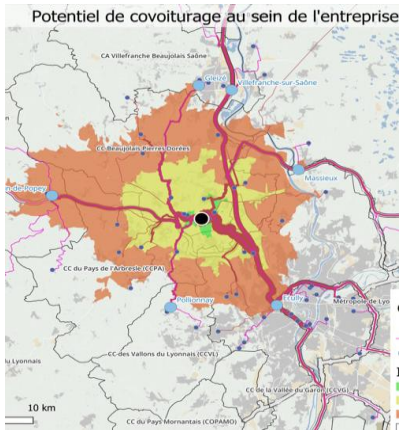
*L'animation est ponctuelle **mais la communication s'anticipe et se fait sur le long terme** ! Pensez à annoncer le lancement de la communauté et l'animation plusieurs semaines à l'avance, pour que les collaborateurs puissent découvrir l'application et tester le covoiturage.*

Plan de Mobilité Employeur (PdME) : Mieux cerner le désir de covoiturage de vos salariés !

- **1) Un diagnostic mobilité !**

❖ **Scénarios de mobilité et cartographies** à l'échelle de votre entreprise et avec la localisation de vos salariés *(par un bureau d'études expert).*

❖ **Une enquête mobilité et un kit de communication** auprès des salariés, avec analyse et restitution : pour connaitre les pratiques, les freins, les désirs !



- 2) **Des ateliers, actions de sensibilisation** et d'information sur les mobilités durables (*stands, réparations vélo, speed-meeting covoiturage*).



SYTRAL Mobilités

- **11 Communautés de communes et agglomérations membres de SYTRAL Mobilités**
- **Mi-Plaine et AIRM (périmètre d'intervention SYTRAL Mobilités)**



conseil-en-mobilite-employeurs@sytral.fr





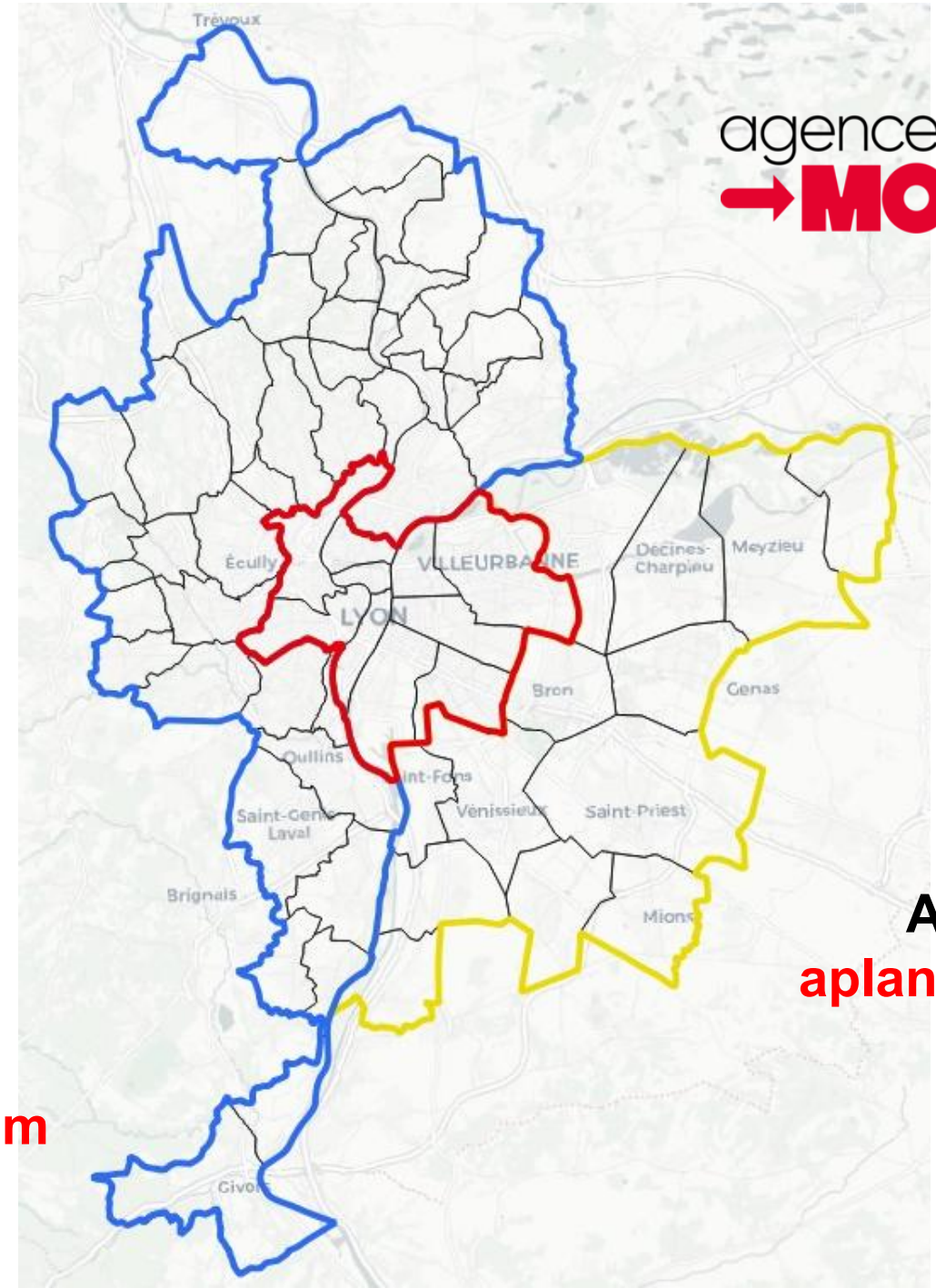
Métropole de Lyon



Micheline ETHO
metho@grandlyon.com
Lyon et Villeurbanne



Kevin HERRERA
kherrera@grandlyon.com
Ouest lyonnais



agence des MOBILITES



Antoine PLAN
aplan@grandlyon.com
Est lyonnais

SYTRAL MOBILITÉS
MÉTROPOLE GRAND LYON

CONSEIL mobilité EMPLOYEURS

SE DÉPLACER AUTREMENT

• Temps 3 : Echange avec les participants

SYTRAL MOBILITÉS

CONSEIL mobilité EMPLOYEURS

SE DÉPLACER AUTREMENT

• Annexe :

Le Forfait Mobilités Durables (FMD) – un précieux levier pour déployer le covoiturage !

SYTRAL MOBILITÉS

Le Forfait Mobilités Durables

?

- **C’est quoi ?** Le forfait mobilités durables (FMD) est un dispositif légal par lequel l'employeur peut prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements domicile-travail réalisés avec des modes durables, tels que le vélo, le covoiturage, ou les transports en commun hors abonnement. Il vise à encourager des déplacements à faible émission de carbone.

€

- **A quelle hauteur ?** Le montant pris en charge est exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans la limite de 600 € par an (900 € avec cumul abonnement transport). Ce dispositif concerne aussi bien le secteur privé que la fonction publique.

- **Comment ?** Le FMD peut être versé sous forme de forfait mensuel/semestriel/annuel ou titres-mobilité. Elle peut être versée à la suite d’une déclaration sur l'honneur ou d’un justificatif d’achat par exemple.

PANORAMA DU DISPOSITIF FMD EN 2024

OBJECTIFS

TOP 3 des Motivations :

1. Répondre aux attentes des salariés
2. Améliorer le pouvoir d'achat
3. Valorise les pratiques respectueuses de l'environnement

MODES

TOP 3 des modes proposés

1. Vélo & VAE
2. Transport en commun au ticket
3. Covoiturage

En moyenne 2 modes proposés

MONTANT

En moyenne 420€ /an /salarié

72% des employeurs permettent le cumul entre FMD et prise en charge partielle des abonnements aux transports publics

JUSTIFICATIFS

1/3 des entreprises versent le FMD sous la forme d'une participation aux dépenses réelles

Les 2/3 des employeurs demandent une déclaration sur l'honneur (de simple usage et/ou avec le détail de nombre de jours d'usage ou de km parcourus)

MODALITÉS

Le versement annuel est largement majoritaire mais on observe un intérêt grandissant pour le versement semestriel (voire trimestriel)

ACCOMPAGNEMENT FMD SYTRAL

Etude de faisabilité du FMD

→ **Etudier le recours au dispositif FMD et évaluer l'effort à produire : aide à la décision et estimatif financier**

Coût de l'étude entièrement pris en charge par SYTRAL Mobilités

